

NOTICE D'UTILISATION

ENTREPRISES

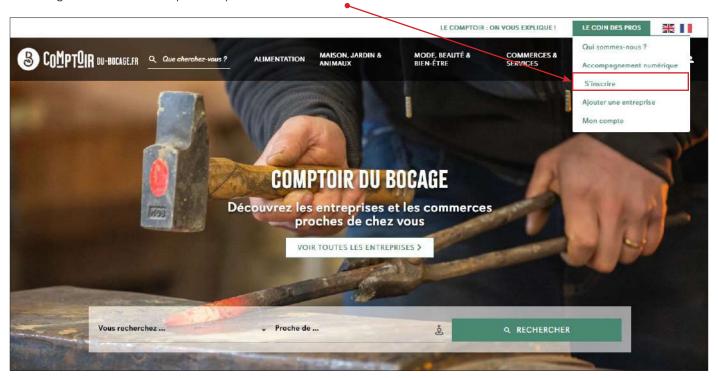
comptoir-du-bocage.fr V2- Août 2024

GESTION DES COMPTES

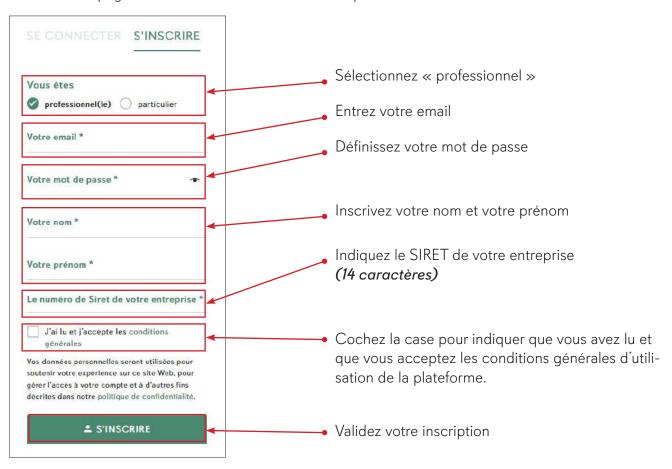
Créer un compte professionnel	
Se connecter à un compte existant	5
Modifier les informations de votre compte	6
AJOUTER DES FICHES	
Les fiches "entreprise"	7
Visualiser une fiche avant la soumission	9
Enregistrer une fiche en brouillon	
Soumettre une fiche pour publication	
Validation d'une fiche par les administrateurs	12
Les fiches "actualités"	13
Les fiches "offres d'emploi"	14
Les fiches "petites annonces"	15
Les fiches "produits"	16
GÉRER LES FICHES PUBLIÉES	
Modifier une fiche	17
Dápublier ou supprimer une fiche	18

CRÉER UN COMPTE PROFESSIONNEL

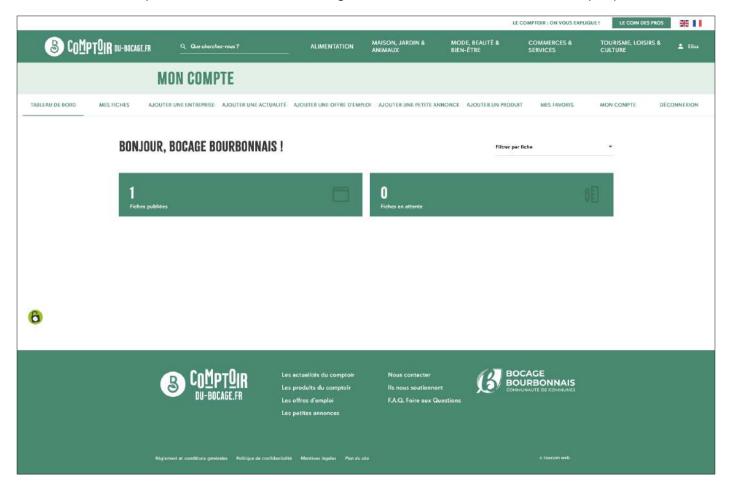
Pour utiliser la plateforme du comptoir, commencez par créer votre compte professionnel. Pour cela, allez sur l'onglet « Le coin des pros », puis « S'inscrire ».



Une nouvelle page s'ouvre avec un formulaire d'inscription.



Une fois votre inscription réalisée, vous êtes redirigé sur le tableau de bord de votre compte professionnel.



Vous recevrez également un mail confirmant la création de votre compte.



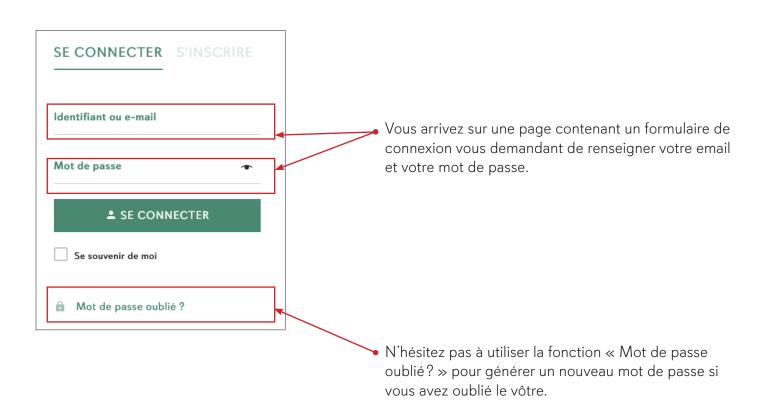
SE CONNECTER À UN COMPTE EXISTANT

Pour vous reconnecter à votre compte professionnel, cliquez sur le pictogramme utilisateur dans l'en-tête.



Ou accédez à la rubrique « Mon compte » dans le menu « Le coin des pros ».



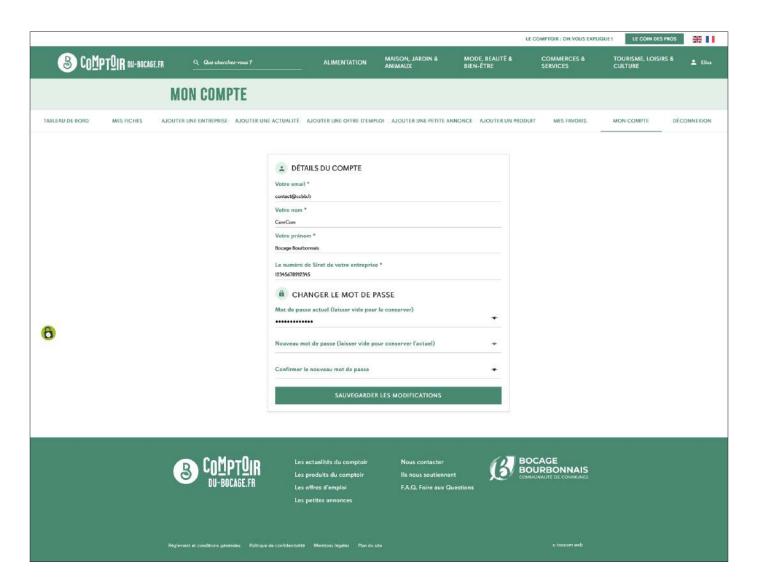


MODIFIER LES INFORMATIONS DE VOTRE COMPTE

Lorsque vous êtes connecté à votre compte, vous pouvez modifier les informations que vous avez renseignées lors de la création de votre espace. Pour cela rendez-vous sur la page « Mon compte » accessible depuis le tableau de bord de votre espace.



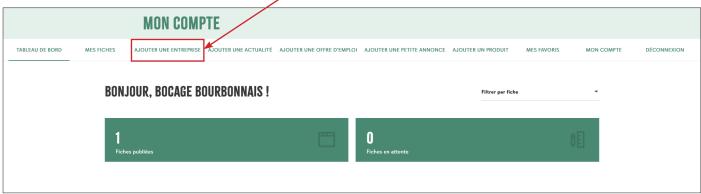
Une nouvelle page s'ouvre contenant le formulaire vous permettant de modifier les informations de votre compte ainsi que votre mot de passe.



LES FICHES "ENTREPRISE"

Une fois votre compte créé, commencer par ajouter la fiche de votre entreprise.

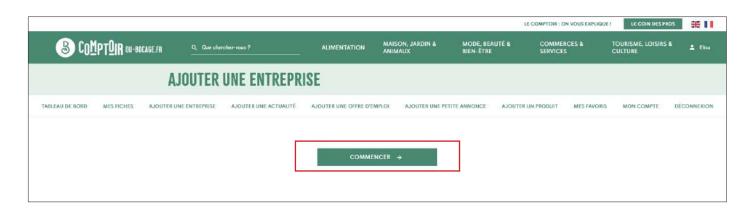
Pour cela, rendez-vous sur l'onglet « Ajouter une entreprise » accessible depuis le menu du tableau de bord de votre compte :



ou depuis la rubrique « Le coin des pros »:



La page « Ajouter une entreprise » s'affiche. Cliquez sur « commencer »:



Vous arrivez sur le formulaire détaillé, vous permettant de créer la fiche de votre entreprise. Le formulaire est divisé en quatre grandes parties, complétez tous les champs demandés. Les informations facultatives sont indiquées en toutes lettres, les autres champs sont obligatoires.



En bas du formulaire, vous retrouverez trois boutons:

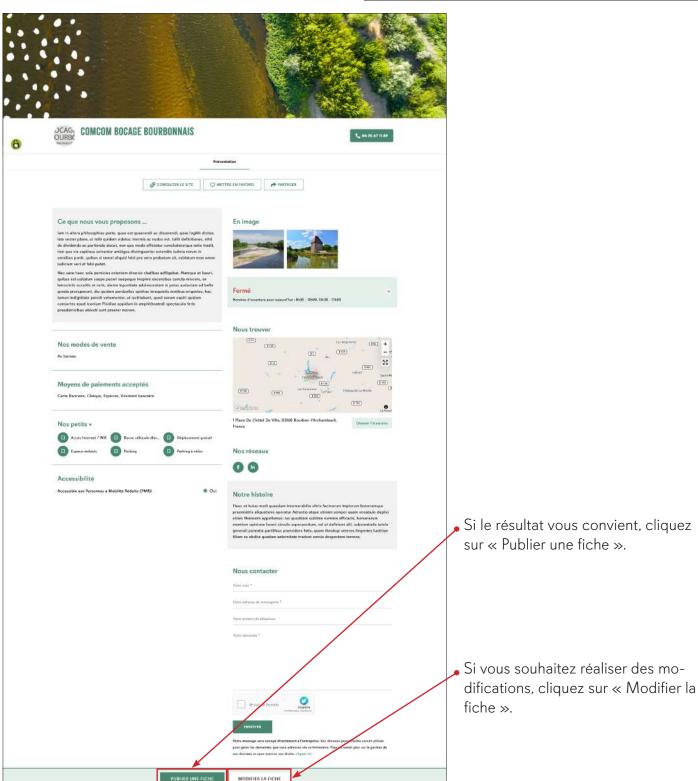
- « Soumettre votre fiche »: permettant de valider finaliser la rédaction de votre fiche en l'envoyant en modération auprès des administrateurs de la CCBB.
- « Aperçu »: permettant de visualiser votre fiche avant de l'envoyer en modération.
- **« Enregistrer en brouillon »:** permettant de sauvegarder les informations que vous avez déjà saisies et de reprendre la création de votre fiche ultérieurement.



- VISUALISER UNE FICHE AVANT LA SOUMISSION

Pour visualiser le rendu de votre fiche avant de la publier, cliquez sur « Aperçu »:





- ENREGISTRER UNE FICHE EN BROUILLON

Pour sauvegarder votre fiche et reprendre sa création ultérieurement, cliquez sur « Enregistrer le brouillon »:



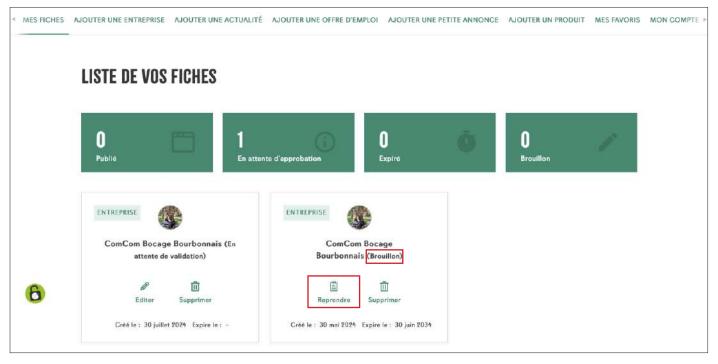
Le message suivant apparaît:



Pour retrouver votre brouillon et poursuivre la création de votre fiche, rendez-vous sur « Mes fiches » dans votre compte.



Votre fiche sera indiquée comme brouillon et un bouton « Reprendre » vous permettra de l'éditer à nouveau.



- SOUMETTRE UNE FICHE POUR PUBLICATION

Pour demander la publication de votre fiche, cliquez sur « Soumettre votre fiche ».

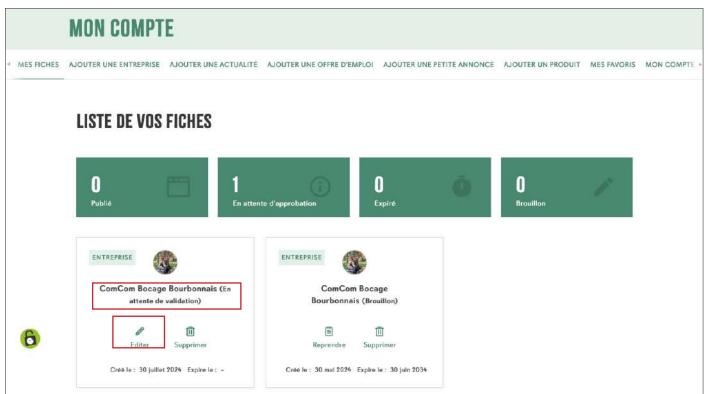


Le message suivant apparaît et les administrateurs de la CCBB sont avertis de votre demande de publication. Ils pourront alors consulter votre fiche avant de la publier si elle convient au règlement de la plateforme.



En attendant sa publication, vous pouvez retrouver votre fiche et la modifier dans votre compte, onglet « Mes fiches ».





- VALIDATION D'UNE FICHE PAR LES ADMINISTRATEURS

Une fois votre fiche soumise, les administrateurs du Comptoir du Bocage devront approuver sa publication. Lorsque votre fiche est approuvée, un email vous est envoyé pour vous prévenir de la publication de votre fiche:

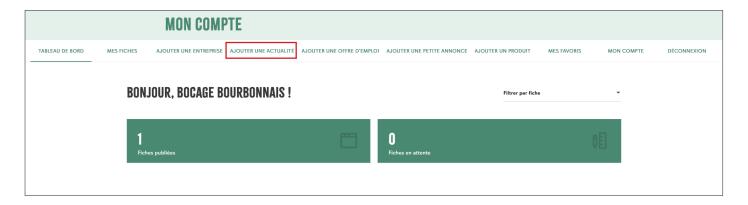




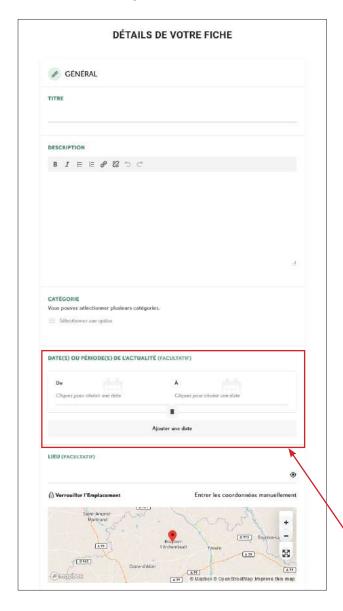
Une fois validées, vos fiches se présenteront sous cette forme avec de nouvelles possibilités d'édition.

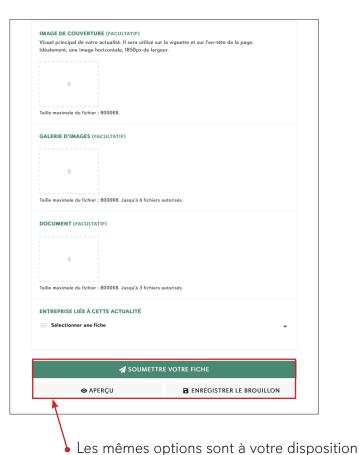
LES FICHES "ACTUALITÉS"

Une fois votre fiche entreprise créée, vous pouvez créer des actualités pour alimenter votre page entreprise. Pour cela, cliquez sur « Ajouter une actualité » depuis votre tableau de bord :



La page « Ajouter une actualité » s'affiche. Cliquez sur « commencer », vous accéderez au formulaire permettant de renseigner votre fiche.





Vous pouvez ajouter jusqu'à trois dates ou périodes par actualité. La date d'expiration de votre actualité sera basée sur la date la plus éloignée que vous aurez renseignée.

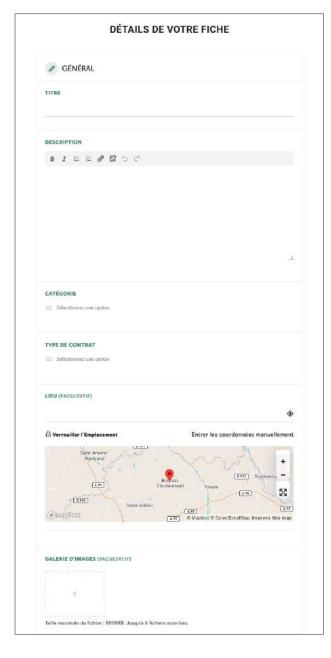
que pour les fiches entreprises.

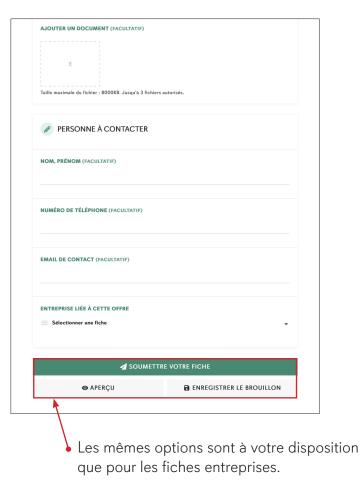
LES FICHES "OFFRES D'EMPLOI"

Une fois votre fiche entreprise créée, vous pouvez créer des offres d'emploi pour alimenter votre page entreprise. Pour cela, cliquez sur « Ajouter une offre d'emploi » depuis votre tableau de bord :



La page « Ajouter une offre d'emploi » s'affiche. Cliquez sur « commencer », vous accéderez au formulaire permettant de renseigner votre fiche.





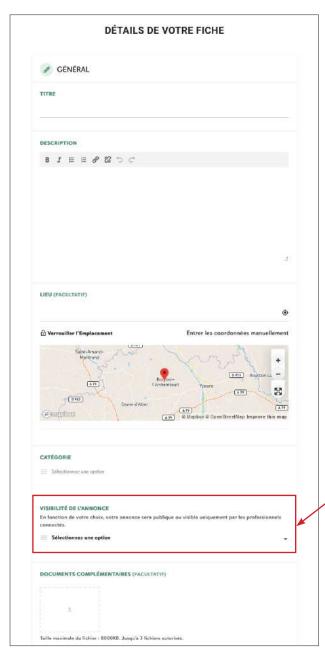
Une fois validées, les fiches offres d'emploi seront publiées pendant 60 jours.

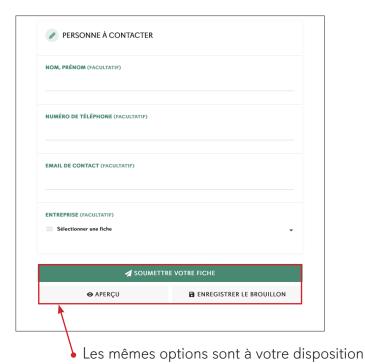
LES FICHES "PETITES ANNONCES"

Une fois votre fiche entreprise créée, vous pouvez créer des petites annonces pour alimenter votre page entreprise. Pour cela, cliquez sur « Ajouter une petite annonce » depuis votre tableau de bord :



La page « Ajouter une petite annonce » s'affiche. Cliquez sur « commencer », vous accéderez au formulaire permettant de renseigner votre fiche.





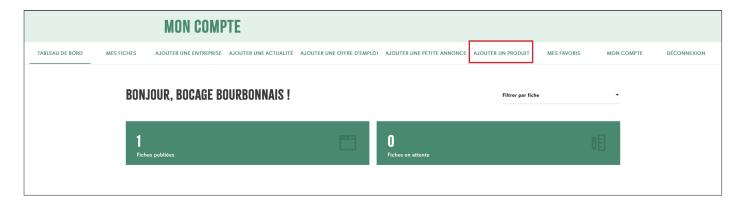
Vous pouvez choisir la visibilité de votre annonce. Si vous sélectionnez « particuliers » elle sera visible par tous sur le site, par contre en sélectionnant « professionnels » seules les personnes connectées avec un compte entreprise pourront consulter votre annonce.

Une fois validées, les fiches petites annonces seront publiées pendant 60 jours.

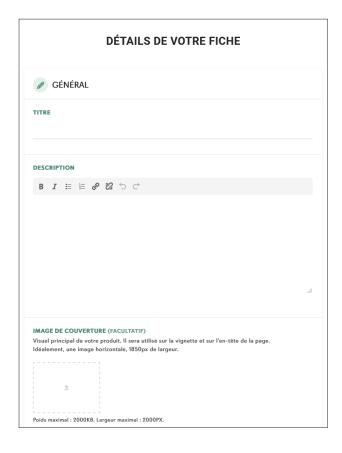
que pour les fiches entreprises.

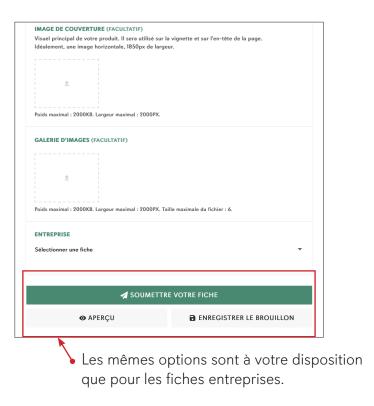
LES FICHES "PRODUITS"

Une fois votre fiche entreprise créée, vous pouvez créer des produits pour alimenter votre page entreprise. Pour cela, cliquez sur « Ajouter un produit » depuis votre tableau de bord :



La page « Ajouter un produit » s'affiche. Cliquez sur « commencer », vous accéderez au formulaire permettant de renseigner votre fiche.





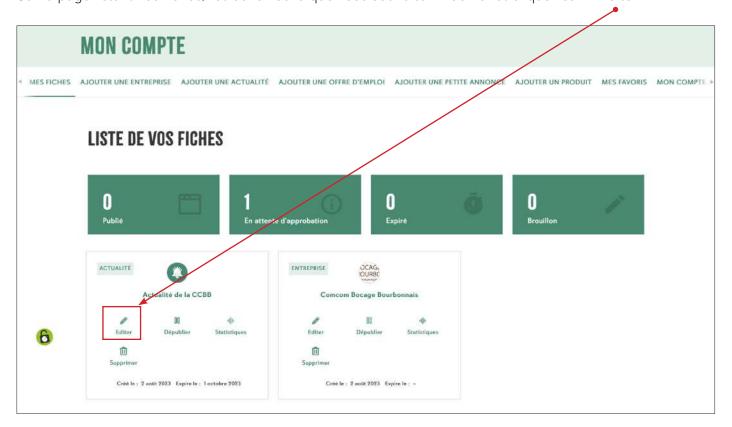
Une fois validées, les fiches produits seront publiées pendant 1 an.

MODIFIER UNE FICHE

Vous pouvez modifier une fiche même si celle-ci est déjà publiée. Pour cela, cliquez sur « Mes fiches » depuis votre tableau de bord:



Sur la page listant vos fiches, retrouvez celle que vous souhaitez modifier et cliquez sur « Éditer ».



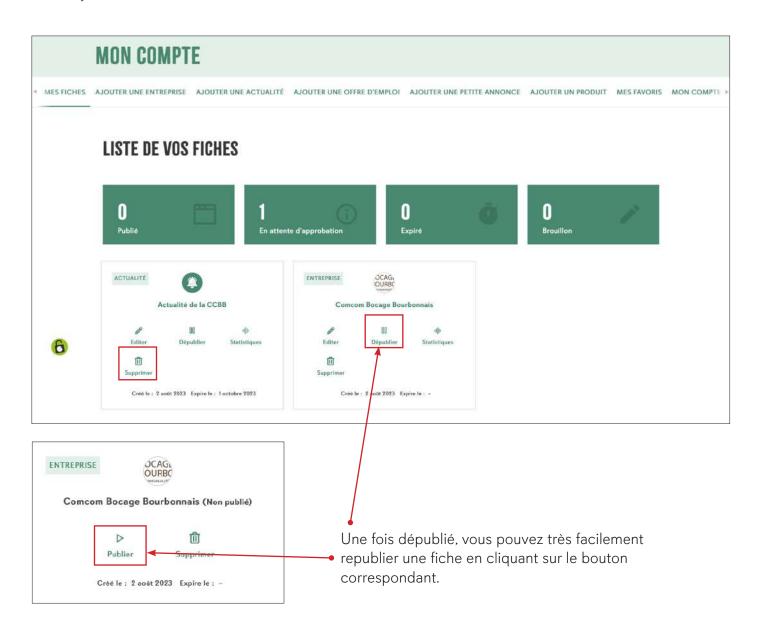
Cela vous ouvrira une nouvelle page vous permettant d'éditer votre fiche. Une fois vos modifications terminées, cliquez sur « Soumettre les modifications pour validation » .

Attention: lorsque vous modifiez une fiche, celle-ci repart en modération auprès des administrateurs de la CCBB. Elle ne sera pas visible le temps qu'elle soit à nouveau validée.



DÉPUBLIER OU SUPPRIMER UNE FICHE

Dans votre compte, onglet « Mes fiches », vous retrouverez toutes vos fiches. Vous pouvez dépublier une fiche déjà publiée ou décider de supprimer n'importe laquelle de vos fiches (attention cette action est irréversible).



Sans action de votre part, les actualités expireront une fois que la date renseignée sera passée, au bout de 60 jours pour les offres d'emploi et les petites annonces et 1 an pour les fiches produits. Un email vous sera envoyé pour vous informer de l'expiration de vos fiches.

Les fiches entreprises n'ont pas de dates d'expiration programmées.

4 (n	
	u	
	U	

